

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n°1297-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 avril 2022, le conseil a adopté le projet de règlement de modification n° **PP-2022-12** et intitulé : « **Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'article 3.6.2, la section 14.1 et l'annexe 3 : Grille des spécifications de la zone CH-205** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **26 avril 2022, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit :
 - D'ajouter à l'article 3.6.2 « Usage complémentaire autorise » l'alinéa 4 « Logements pour travailleurs agricoles aux conditions énumérées au chapitre 14;
 - D'ajouter la section 14.1 « Dispositions générales » l'alinéa 14.1.4 « Logements pour les travailleurs agricoles;
 - D'ajouter à l'annexe 3 « Grille des spécifications » de la zone CH-205 l'usage P1-02 dans la section « Usage spécifiquement autorisé ».
3. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
4. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité en suivant ce lien : [Projet de règlement n° PP-2022-12](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12 avril 2022.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe